

Immobilière Sud Azur

Sarl au capital de 35 000 € - RC TOULON B-492 007 000 - SIRET 492 007 000 00010 -
Code NAF 6831 Z - Carte Professionnelle Cci Var n° CPI83062016000010335
Garantie financière SOCAF 110 000 € - 26 avenue de Suffren - 75015 PARIS
TVA Intracommunautaire FR 45 492 007 000

Gestion Immobilière Sud Azur

Sarl au capital de 15 000 € - RC TOULON B-509268736 - SIRET 509 268 736 00014 -
Code NAF 6831 Z - Carte Professionnelle Cci Var n° CPI83062018000028682
Garantie financière SOCAF 120 000 € - 26 avenue de Suffren - 75015 PARIS
TVA Intracommunautaire FR 57 509 268 736

BAREME D'HONORAIRES et PRESTATIONS PARTICULIERES (Tarifs au 1er Janvier 2021)

VENTE : Tous types de mandat -

Pour Garage, remise, box, parking, bâtiment agricole, cabanon etc. : 10% av Minimum de 4000 €

Prix de vente hors terrain Hono en % TTC Charge vendeur (sauf cas exceptionnel)

De 0 à 100 000 €	9 %
De 100 001 à 200 000 €	6 %
De 200 001 à 300 000 €	5 %
De 300 001 à 400 000 €	4.5 %
Au-delà de 400 001 €	4 %

Pour les terrains constructibles 7%

LOCATIONS (Baux d'habitation vide ou meublée)

Ces honoraires sont partagés entre le bailleur et le locataire

Les seuls honoraires pouvant être mis à la charge du nouveau locataire sont les suivants : visite du candidat, constitution de son dossier, rédaction du bail et établissement de l'état des lieux.

Montant maximal des honoraires de visite du bien, de constitution de dossier et de rédaction d'acte à la charge du locataire suivant la localisation du bien, montant TTC par m² de surface habitable:

- ◇ Zone très tendue : 12€
- ◇ Zone tendue : 10€
- ◇ Autre zone : 8€

Montant maximal des honoraires d'établissement de l'état des lieux d'entrée à la charge du locataire, montant TTC par m² de surface habitable : 3€

Par conséquent pour les visites, constitution du dossier et rédaction du bail, ce barème pour les biens de moins de 35 m², 70 % du maximum autorisé pour des biens de plus de 35 m², et 100 % du barème pour le constat état des lieux

Mission unique de rédaction de bail : 300 € TTC

Mission unique d'état des lieux : 6€/m² de la surface habitable

Pas d'honoraire d'entremise et négociation pour le propriétaire

GESTION LOCATIVE : 5.50 % HT

HONORAIRES DES PRESTATIONS PARTICULIERES (HT)

Rédaction bail commercial ou professionnel	: 1500 €
Rédaction bail garage, parking, cave	: 150 €
Recherche locative bail commercial ou professionnel ou garage	: 15 % du loyer annuel
Envoi du bail au garant lettre RAR	: tarif postal
Renouvellement des baux d'habitation	: suivant barème « location » ci-dessus
Rédaction d'avenant de tous baux hors habitation	: 250 € à charge du demandeur
Etat préparatoire déclaration des revenus fonciers	: 16.65 €
Vacation horaire pour toutes missions/assistances	: 55 €/heure
Constat état des lieux	: suivant barème « location » ci-dessus
Préparation dossier permis de louer	: vacation horaire av minima de 150 €
Envoi Lettres recommandées	: tarif postal
Rédaction d'un avis de valeur	: 150 €

Toutefois selon l'étude/demande expresse du mandant pour mission exceptionnelle/difficultés connues/longue durée de réalisation/prestations complémentaires/ facilité de mission, les parties peuvent convenir d'un tarif adapté au dossier selon un accord/devis écrit lors de la signature du mandat.